



PROGRAMME D'ASSURANCE DE L'ACCP

Comprendre l'assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège contre la responsabilité ou les allégations de responsabilité pour les blessures ou les dommages qui résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle survenue dans l'exercice de votre profession en tant que conseiller, conseiller thérapeute ou psychothérapeute, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de votre province.

L'assurance est offerte aux membres de l'ACCP qui font partie de l'une des catégories suivantes :

- **Conseiller canadien certifié (CCC)**
- **Membre dans une province où la profession est réglementée, notamment :**
 - Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario
 - Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec ou l'Ordre des psychologues du Québec
 - Nova Scotia College of Counselling Therapists
 - Le Collège des conseillers et conseillères thérapeutes agréés du Nouveau-Brunswick
 - College of Counselling Therapy PEI
- **A fait une demande du titre CCC**
- **Membre étudiant**

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées. Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte de l'ordre ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour déclarer un sinistre, veuillez contacter Berkley Canada à l'adresse claims@berkleycanada.com.

Détails de la couverture de l'assurance responsabilité professionnelle :

Limite de responsabilité	Jusqu'à 5 000 000 \$
Frais juridiques disciplinaires	150 000 \$
Frais de défense pénale Remboursement (hors abus)	250 000 \$
Remboursement des frais de défense en cas d'abus	250 000 \$
Fonds de thérapie et de conseil	25 000 \$ par réclamation/ 50 000 \$ agrégé
Période de déclaration prolongée	7 ans inclus
Territoire de couverture	Canada ; plaintes déposées au Canada ou aux États-Unis
Territoire où les services de counseling en ligne sont fournis	Monde entier ; plaintes déposées et défendues au Canada

Options de couverture supplémentaires :

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous (ou votre entreprise) pourriez avoir causés à une autre personne en raison de vos activités ou de situations existantes dans vos locaux et qui ne sont pas liées à la prestation de vos services professionnels. Par exemple, un client pourrait glisser et tomber sur un sol mouillé et se blesser, ou vous pourriez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

L'assurance responsabilité civile générale individuelle est recommandée aux entrepreneurs indépendants ou aux propriétaires d'entreprise qui ne comptent pas d'autres professionnels offrant des services en leur nom. **L'assurance responsabilité civile générale pour entreprises** est recommandée aux propriétaires d'entreprise qui comptent d'autres professionnels offrant des services en leur nom.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez visiter le site www.ccpa.bmsgroup.com ou contacter BMS.

**BMS Canada Services de
Risques Ltée (BMS)**

☎ 1-844-506-3981
✉ ccpa.insurance@bmsgroup.com
🌐 www.ccpa.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.

PROGRAMME D'ASSURANCE DE L'ACCP

Détails de la couverture de l'assurance responsabilité civile générale :

Limite de responsabilité	Jusqu'à 5 000 000 \$
Blessures corporelles et dommages matériels	Selon la limite choisie
Préjudice personnel et préjudice publicitaire	Selon la limite choisie
Produits and opérations achevées	Selon la limite choisie
Responsabilité civile des locataires	1 000 000 \$
Paievements médicaux	25 000 \$ par personne
Automobile de non-proprétaire	Inclus
Dommages aux véhicules loués	75 000 \$
Responsabilité de l'employeur	Selon la limite choisie
Avantages pour les employés	2 000 000 \$

Les biens/contenu, les revenus d'entreprise et la criminalité

Pour les membres qui exploitent un cabinet privé et louent ou possèdent un espace dont ils doivent assurer le contenu.



Les biens/contenus couvrent les éléments habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout équipement, stock et les améliorations dont vous êtes responsable.



Les revenus d'entreprise couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).



La garantie contre la criminalité protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.

Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. L'assurance responsabilité professionnelle des entreprises protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances.

Les propriétaires d'entreprise devraient envisager de souscrire cette assurance si d'autres professionnels (par exemple, copropriétaires, employés, associés) travaillent pour ou pour le compte de leur entreprise et/ou facturent leurs services sous leur nom commercial. **Chaque professionnel de la clinique doit être couvert par une assurance responsabilité professionnelle individuelle d'un montant minimum de 2 000 000 \$.**

Les montants de garantie correspondent à l'option d'assurance responsabilité professionnelle choisie et sont partagés avec elle.

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité de souscrire une couverture de 1 000 000 \$ pour la cybersécurité et la responsabilité civile en matière de protection de la vie privée afin de mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de renseignements personnels identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et d'atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

NOUVEAU! Couverture famille contre les risques de cybersécurité

La protection de vos renseignements personnels en ligne est plus importante que jamais. Protégez-vous et protégez votre famille contre les cyberattaques, l'usurpation d'identité et les violations de données grâce à l'assurance responsabilité civile familiale. Cette police est conçue pour répondre aux besoins du mode de vie numérique moderne et couvre un large éventail de coûts liés au vol d'identité, à la cyberextorsion, à la cyberintimidation et à bien d'autres choses encore.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veillez visiter le site www.ccpa.bmsgroup.com ou contacter BMS.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

1-844-506-3981
ccpa.insurance@bmsgroup.com
www.ccpa.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.



PROGRAMME D'ASSURANCE DE L'ACCP

Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

Avez-vous des employés occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre entreprise retient-elle les services d'entrepreneurs indépendants, de bénévoles ou d'étudiants? La responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris le licenciement abusif, la discrimination, le harcèlement sur le lieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

Le forfait de services juridiques

Ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles. Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

Les solutions juridiques personnelles

Cette police couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale.

Les solutions juridiques d'entreprise

Cette police couvre les frais juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : protection supplémentaire des employés, défense juridique en matière automobile, défense en cas de litiges contractuels et recouvrement de dettes, procédures d'appel liées aux licences obligatoires, poursuites fiscales, poursuite en cas de dommages matériels et corporels.

Couverture accident 24 heures sur 24

This coverage is designed to provide you and your loved ones. Cette couverture est destinée à vous fournir, à vous et à vos proches, une aide financière en cas d'accident entraînant des blessures ou le décès. Cette assurance prévoit le versement d'une indemnité forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité résultant d'une blessure accidentelle entraîne une invalidité totale permanente.

NOUVEAU! Assurance maladie grave

Cette assurance permet de couvrir les frais liés à une maladie grave tels qu'un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Si on diagnostique chez vous l'une des 30 maladies couvertes, la police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable pouvant aller jusqu'à 50 000 \$, que vous pouvez utiliser selon vos besoins. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des charges financières.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veillez visiter le site www.ccpa.bmsgroup.com ou contacter BMS.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

 1-844-506-3981

 ccpa.insurance@bmsgroup.com

 www.ccpa.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.